



ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la collecte des déchets sur le territoire des Crêtes Préardennaises est réalisée par le SICOMAR. Ce syndicat réalise également la collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays rethélois. L'objectif de ce regroupement est de mutualiser les moyens et de réduire les coûts.

OFFRE DE SERVICE

Les déchets ménagers

Collectés tous les 15 jours (Bac noir) en porte-à-porte ou en point de regroupement (pour les voies inaccessibles aux véhicules de collecte) selon un calendrier annuel établi. Ces sacs sont envoyés en enfouissement à Sommauthe ou Eteignières.

Les bacs de tri

Les déchets recyclables sont dirigés vers le centre de tri VALODEA de Charleville-Mézières où les différents matériaux sont triés (retrait des erreurs), puis expédiés chez les recycleurs.

Le verre

Le verre (pots, bouteilles et bocaux) est collecté dans les conteneurs d'apport volontaire, présent dans chaque commune (un ou plusieurs en fonction du nombre d'habitants).

Les déchèteries

Chaque habitant dispose d'un accès aux déchèteries du territoire (inclut dans la redevance incitative des Ordures Ménagères).

Les Points d'apports volontaires

En complément des composteurs individuels, la collectivité met à disposition des points d'apports volontaires (PAV) pour y déposer les biodéchets (Restes de nourriture, dont viandes et laitages...)



QUELQUES CHIFFRES



1206 composteurs vendus aux particuliers (depuis 2020)



13 points d'apports volontaires pour les déchets alimentaires



5 déchèteries sur le territoire (Attigny, Chaumont-Porcien, Nouvion-Porcien, Poix-Terron et Thin-le-Moutier)



1 étude du réemploi en déchèterie

ENJEUX ET OBJECTIFS

Lorsque les déchets ne sont pas correctement gérés, ils causent des dommages importants :

- Pollution des sols et de l'eau.
- Émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'air.
- Dégradation des écosystèmes : La dispersion des déchets dans la nature perturbe la biodiversité.
- Impact sur la santé humaine.
- Mise en danger de la faune marine (Microplastique).

Une gestion efficace des déchets est donc essentielle pour atténuer ces impacts négatifs et protéger l'environnement.



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Développer le réemploi sur tout le territoire.
- Lors de travaux, **recupérer les matières déconstruites pour les réutiliser** plutôt que de les jeter.



Centre de tri VALODEA (charleville).

Les objectifs :

- Limiter au maximum les augmentations de la redevance incitative.
- Diminuer au maximum la production de déchets ménagers enfouis.
- Multiplier les solutions a destinations des habitants pour la gestion des bio-déchets.



À JETER ? À TRIER ?
Une question, un doute ?
Téléchargez gratuitement
le guide du tri CITEO

L'APPLI GUIDE DU TRI
Disponible gratuitement



- Organiser des défis familles "zéro déchets".
- Suivre les recommandations et objectifs du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés (PLPDMA).



Opération compost sur le territoire.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Mise en place de la redevance incitative** : Celle-ci apparaît plus juste puisqu'elle repose sur le volume réel de déchets ramassés pour un foyer. Elle doit ainsi faire baisser le volume des déchets ménagers traités chaque année. Il s'agit d'inciter les habitants à améliorer leur tri sélectif pour faire diminuer le volume de leurs ordures ménagères.
- **Opération compost** : Grâce à cet opération, les habitants du territoire bénéficieront d'un composteur à tarif préférentiel pour leurs jardin avec une formation pour améliorer le tri des ménages.
- **Mise en place de points d'apports volontaires (PAV)** : Depuis 2024, Dans dix bourgs des Crêtes, ont été disposés 13 points d'apport volontaire, où chaque habitant du territoire peut déposer ses biodéchets : épluchures, restes de repas (y compris viandes, poissons et laitages), produits alimentaires périmés, marcs de café, sachets de thé, papier essuie tout.

LES PROJETS

- Intégrer une zone dédiée au réemploi dans les déchèteries.
- Poursuivre la sensibilisation des habitants à la réduction des déchets.

QUE COMPREND LA FACTURE DES ORDURES MÉNAGÈRES ?

